

■ **Diamoutil Zufferey**, à Saint-Maurice, représentation, achat et vente d'outils diamantés industriels, etc..., raison individuelle (FOSC no 83 du 01. 05. 2001, p. 3228). Par décision judiciaire du 18.11.2003, la succession de feu Jean-Paul Zufferey, titulaire de cette raison individuelle, a été déclarée en état de faillite.

Journal no 136 du 30.01.2004
(02104696 / CH-621.1.002.692-8)